

Paul LEHNER

présentera ses travaux en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches (HDR) en Sciences de l'Éducation et de la Formation :

**« Orientation scolaire et responsabilité des acteurs éducatifs.
Entre sociohistoire de l'action publique éducative et recherche engagée »**

La soutenance se déroulera le Mardi 17 Mars 2026 à 9 H 30 à l'université Lyon 2 – Salle Léonie Villard.

Composition du jury :

Monsieur Dominique Broussal, Professeur en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Toulouse, *Rapporteur*

Madame Carole Daverne-Bailly, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Rouen, *Rapporteuse*

Madame Géraldine Farges, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Bourgogne, *Examinatrice*

Madame Isabelle Harlé, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Caen, *Examinatrice*

Monsieur Stephan Mierzejewski, Professeur en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Lille, *Examineur*

Monsieur Xavier Pons, Professeur en sciences de l'éducation et de la formation, Université Lyon 1, *Garant*

Monsieur Yves Verneuil, Professeur en sciences de l'éducation et de la formation, Université Lyon 2, *Rapporteur*

Résumé :

Ce mémoire d'HDR constitue une mise en application du programme de recherche complexe et exigeant que représente l'objectivation de la production scientifique. Restituer les conditions de possibilités d'une enquête et de la construction d'objet s'avère être un puissant instrument de connaissances tant cette démarche éclaire le contexte de problématisation et d'élaboration des travaux de recherche réalisés au cours d'un parcours universitaire. Mais j'ai tenté ici non seulement de mettre la reconstruction rétrospective de mon itinéraire de recherche et de ses différentes étapes structurantes au service d'un positionnement singulier au sein de ma discipline, mais aussi au service de la structuration d'un nouveau chantier de recherche. En effet, sur la base d'une posture de recherche qui associe effort de distanciation et d'engagement, j'explore la question de la fabrique de l'éducation à l'orientation comme savoir transversal au moyen des cadres d'analyse de la sociologie de l'action publique et de la sociologie du curriculum. À partir d'archives de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, d'archives privées de certains de ses acteurs, et d'entretiens semi-directifs, l'enquête vise à recueillir des traces de l'élaboration de la circulaire relative à l'expérimentation de l'orientation au collège parue en 1996 et du référentiel de compétences à s'orienter au lycée publié en 2022 par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). L'objectif est de rendre compte des enjeux de savoirs et de pouvoir qui déterminent l'organisation et le contenu de l'éducation à l'orientation au collège et au lycée. Mieux comprendre ce qui s'est joué au cours de ces deux séquences de l'action publique éducative permet non seulement de combler un angle-mort de la recherche actuelle en sciences sociales sur la question de l'orientation scolaire mais aussi de prendre position pour une certaine approche de l'éducation à l'orientation - comme enjeu éducatif et de formation - afin qu'elle constitue un levier d'émancipation et de justice sociale.

Le mémoire d'habilitation à diriger des recherches s'organise en deux parties. La première esquisse quelques éléments d'une auto-analyse de mon parcours afin de stabiliser une identité de chercheur en éducation et en formation. J'insiste particulièrement sur la rencontre avec les sciences de l'éducation et de la formation agissant alors comme un miroir réfléchissant les limites du cadre d'analyse auquel j'avais été socialisé au cours de ma formation en science politique. Cette rencontre m'a également convaincu de la fécondité de la double exigence de recherche d'intelligibilité et d'opérationnalité supposant la mise en œuvre d'une réflexivité au carré et le recours à des méthodologies croisées. Cette première partie propose également une synthèse de mes travaux de recherche au prisme de la responsabilité, envisagée comme mot d'ordre et comme concept, et de l'analyse multi-niveaux susceptible de rendre compte de la circulation, légitimation, traduction et appropriations des problématisations politiques de l'orientation scolaire et de la formation des enseignants. La deuxième partie, organisée en trois chapitres, présente les résultats d'une enquête originale sur les contours, contenus et finalités d'une éducation à l'orientation selon la double visée des sciences de l'éducation et de la formation évoquée supra. En revenant sur le processus d'élaboration de la circulaire de 1996 et du référentiel de compétences à s'orienter au lycée paru en 2022, l'enquête rend compte des logiques au principe de l'institutionnalisation contrariée de ce savoir transversal que représente l'éducation à l'orientation. Le flou autour de ses objectifs et de ses contenus participe à son inconsistance, bien souvent justifiée au nom de la liberté des acteurs éducatifs et plus spécifiquement des élèves. Selon une approche plus prescriptive, le chapitre final expose quelques propositions théoriques pour structurer l'éducation à l'orientation et rendre effectif l'exercice de la liberté de choisir par les élèves. La réflexion qui y est proposée concerne également les enseignants puisque les objectifs d'une formation sont confrontés à l'expression des besoins puis de l'évolution du positionnement des enseignants auxquels il est adressé.